

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018**

**8 février 2019, La Galère, Auvernier**

### **Ordre du jour :**

1. Salutations
2. Ouverture de l'assemblée – Chant
3. Appel nominatif
4. PV AG 2017, correspondance, communications
5. Analyse de la participation 2018
6. Rapport du caissier
7. Rapport des vérificateurs de compte
8. Budget 2019 – fixation des cotisations
9. Rapport du président
10. Rapport du directeur
11. Adoption des rapports
12. Admissions, démissions
13. Nominations statutaires :
  - du comité
  - des vérificateurs de compte
  - des délégués
14. Activités 2019, gains accessoires
15. Divers, tour de table
16. Clôture de l'assemblée

## ***Procès verbal:***

### ***1. Salutations***

L'assemblée débute à 19h30. Le président salue les membres et les remercie de leur présence. La convocation à l'assemblée générale de ce jour a été faite par courrier électronique, courant décembre 2018. René Niederer fonctionnera comme scrutateur lors de notre assemblée générale.

Comme il n'y a pas eu de demande de modification de l'ordre du jour, le point suivant est directement abordé.

### ***2. Ouverture de l'assemblée – Chant***

L'assemblée débute par le chant russe: Solnce, le soleil est bas en français.

### ***3. Appel nominatif***

Actuellement, Acapel'HOM compte 19 membres, avec le directeur. Jean-Bernard Griessen et Eric Houriet sont excusés. Une liste des membres circule, pour d'éventuelles modifications.

### ***4. PV AG 2017, correspondance, communications***

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2017 est accepté par applaudissement.

#### *Correspondance :*

Convocation à l'assemblée annuelle des délégués du 9 mars 2019 à la salle de spectacle de Dombresson. Ce point sera repris au point 13 de l'ordre du jour.

#### *Membres jubilaires :*

Pour 45 ans de chant: Pierre Yves Romanet

Pour 35 ans de chant: Jean Bernard Griessen

Pour 30 ans de chant: Pierre André Leuba et Marc Tabacchi

Ces membres méritants reçoivent une bouteille de nectar local.

## **5. Analyse de la participation 2018**

L'analyse des présences est donnée par notre vice président. L'année 2018 a été très stable au niveau de l'effectif qui est de 19 membres avec le directeur.

L'indicateur de présence au répétition se situe à 89%, soit le meilleur résultat depuis la création du chœur. Sur 32 prestations le nombre de membres présents est, en moyenne, de 16 pour un effectif de 18, un excellent résultat.

Le taux de présence individuel le plus bas se situe à 75%. Cinq membres ont un taux de présence de 100 % : Jean-Pierre Moser, René Niederer, Roger Perrin et Denys Schallenberger et bien sur Bernard Guye. Il faut également relever qu'un membre n'a qu'une seule absence: Michel Schwab.

## **6. Rapport du caissier**

L'année comptable débute le 01.02.2018 pour se terminer le 31.01.2019. Le solde en compte au 01.02.2018 était de CHF 12'351.69, le solde au 31.01.19 est de CHF 10'248.18, soit une perte de CHF 2103.51. Les comptes sont donc presque équilibrés.

## **7. Rapport des vérificateurs**

En date du 6 février 2019, conformément au mandat confié par l'assemblée générale, les vérificateurs de compte Eric Houriet et Jean-Pierre Moser ont examiné les comptes présentés par le caissier Marc Tabachi pour l'exercice comptable allant du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2019. Après contrôle des pièces et du bilan, la parfaite concordance entre toutes les écritures passées a été constatée. En conclusion, il est proposé à l'assemblée générale d'adopter les comptes et le bilan tels que présentés et de donner décharge au caissier en le remerciant pour son excellent travail.

## **8. Budget 2017 – fixation des cotisations**

Le caissier présente le budget, les principaux postes restant les mêmes. Le montant des cotisations est maintenu à CHF 200.00 pour cette année. Le président remercie le caissier pour le budget.

## **9. Rapport du président**

La saison 8 est bouclée... que le temps passe vite... Un bref bilan du huitième exercice:

- le 19 mars, concert pour un Chœur en Ville sur la scène d'Espacité ainsi qu'un concert de gala au grand temple de la Chaux de Fonds.
- le 16 juin, invitation au concert de l'Echo de l'Union du Locle et de l'Union Chorale de la Chaux de Fonds.
- le 29 juin, concert au restaurant du Port d'Estavayer.
- les 28-29 août, sortie au val d'Aoste, invité par le chœur de dames la Vie Est Belle.
- fin octobre début novembre, nos quatre concerts annuels à la chapelle de la Maladière, au Temple Saint-Jean avec Z'Elles, à la chapelle aux concerts de Couvet et finalement à l'église catholique de Saint-Jean d'Echallens. Belle tournée, malgré un mince public à la Maladière.
- le 22 décembre souper concert pour le Noël des isolés de Marin.
- le 26 janvier, concert à la salle de spectacle du café de la gare de Vuadens avec Z'Elles.

Côté finance: nos finances sont saines malgré une légère perte de 2103.- Cependant nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers et devons rester créatifs.

Côté membre: 19 au départ, 18 à l'arrivée. Il s'agit toujours encore de compléter les registres des barytons et des basses. L'annonce postée sur notre site pour engager des chanteurs est conservée, le but final restant d'être 6 par registre.

Côté administratif: le comité s'est réuni 3 fois pour régler les affaires courantes.

Côté musique: le taux de présence exceptionnel de 89% réjouit notre président qui se désole néanmoins que nous ne soyons pratiquement jamais au complet en concert. En ce qui concerne le travail personnel, le président remarque que "ça bosse", ce qui est obligatoire pour maintenir notre niveau. En effet nous comptons une moyenne de 2.3 répétitions par prestation publique ce qui représente une performance assez impressionnante.

Grâce au fichiers de Djibee (qui reçoit un magnum), nous n'avons aucune excuse pour ne pas continuer à progresser. Jean-Pierre est également remercié avec un magnum pour les photos et la bonne facture des CD de concerts.

Le président termine en remerciant chaleureusement le chef (1 magnum), le comité, les choristes et leurs compagnes pour les efforts consentis, l'ambiance et le plaisir que nous démontrons lors des répétitions et diverses prestations.

## **10. Rapport du directeur**

L'année 2018 a été, une fois de plus, une belle année, couronnée de succès, de sorties et de concerts qui nous ont procuré beaucoup de bonheur. Notre directeur a tenté de répondre à la question philosophique suivante: "Nous sommes excellents, comme l'atteste notre mention de Courroux, mais le sommes nous vraiment?". Il relève quatre domaines qui le satisfont particulièrement:

- l'équilibre du chœur grâce à un bon rapport entre les registres.
- le répertoire valorisé par un choix de pièces variées quant à leur difficulté, leur ligne mélodique et leur langue.
- la diction et le phrasé qui nous rendent compréhensible même dans des langues exotiques comme le russe ou le finlandais.
- la palette sonore et les nuances qui rendent nos pianos envoûtant, nos crescendo magiques et nos ritenuto bien senti, malgré quelques forte un peu arraché et tapé.

Ensuite, Bernard passe en revue les registres, choriste par choriste, en soulignant avec tact et finesse les points forts et faible de chacun. En effet, selon lui, la marge de progression du chœur passe par un travail individuel d'amélioration de la technique vocale. Sans entrer dans les détails individuels, un choriste, qui préfère garder l'anonymat, a très bien résumé cette analyse: " Ceux qui chantent juste ne chantent pas assez fort et ceux qui chantent fort ne chantent pas assez juste". A méditer!

Finalement, le chef nous remercie pour notre envie de bien faire et notre plaisir à chanter: " cela se sent, cela se voit" en témoigne les manifestations de notre public.

## **11. Adoption des rapports**

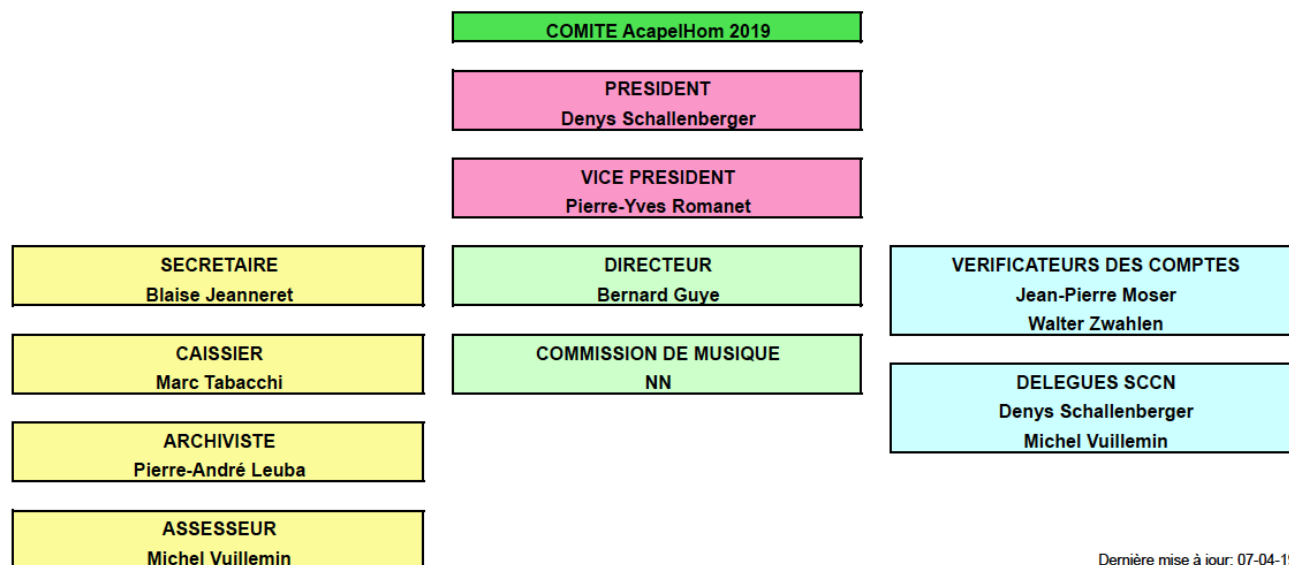
Tous les rapports sont adoptés par acclamation et décharge est donnée au comité.

## **12. Admissions, démissions**

Si aucune admission n'est à annoncer, Martin Egli a envoyé sa lettre de démission pour raison de santé.

## **13. Nominations statutaires**

Le comité suivant est élu par acclamation:



#### 14. Activités 2019, gains accessoires

##### Gains accessoires :

- L'idée d'organiser un souper concert est abandonnée. Notre programme est trop chargé et le rapport travail bénéfice n'est pas suffisant.

##### Concerts :

- 3 mars: Concert au Temple de Concise à 17h.
- 6 mars: Concert au Temple de Peseux avec l'ensemble Pokroff, 20h15.
- 7-8 décembre: Concert de Noël avec l'Harmonie de Colombier (encore en projet).

Si le projet avec l'Harmonie de Colombier aboutit, nos concerts annuels auront lieu début 2020 (février-mars), sinon ils se dérouleront en automne 2019 (octobre-novembre).

##### Activités hors chant :

- 9 mars: Assemblée des délégués SCCN, Dombresson.
- 8 septembre: Torrée neuchâteloise.

#### 15. Divers

- Christian Bonjour trouve que la mise en place des chants pour les concerts est trop rapide. Ce point de vue fait écho au chiffre de 2.3 répétitions par prestation. Ce sentiment est partagé par d'autres choristes. Ce point doit être pris au sérieux par le comité pour éviter une possible démotivation de certain choriste...

- Olivier et René insiste sur l'importance de travailler les chants d'après concerts. Cette thématique a déjà souvent été abordée à l'assemblée générale. Un effort est demandé à notre directeur pour consacrer quelques minutes en fin de répétition pour répéter ces chants.
- Pierre-André relève la qualité du site web, toujours à jour et d'une grande utilité.
- Walter, au nom de tous les choristes, remercie le président, le directeur et le comité pour leur engagement sans relâche au service d'Acapel'Hom. Une longue salve d'applaudissements vient clore ce dernier point des divers.

#### **16. Clôture de l'assemblée 2018**

L'assemblée générale est close à 20h55 et la soirée continue avec la traditionnelle fondue partagée dans la bonne humeur et le chant.

Le secrétaire  
Blaise Jeanneret  
Le Landeron, 7-4-19